



Protocole sanitaire - rentrée 2020

publié le 28/08/2020

Le port du masque pour tous les élèves et personnels sera obligatoire sur l'ensemble du temps scolaire (en cours, pendant les récréations et déplacements).

Les seules exceptions au port du masque concernent les cours d'EPS et les repas.

Chaque matin, à leur arrivée, les élèves se désinfecteront les mains à la solution hydro alcoolique (portail). De la même manière, en fin de journée, chaque élève aura la possibilité de se désinfecter les mains au niveau du portail avant de quitter le collège.

Le lavage des mains pourra être effectué régulièrement dans les sanitaires à chaque déplacement (récréation, avant et après le repas, remontée en classe).

Il est strictement interdit de boire aux robinets. **Les élèves pourront se munir d'une petite bouteille d'eau.**



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.